


HIA Clermont-Tonnerre Brest Laboratoire de Biologie Médicale 	Support d'enregistrement	Code : PRA-SE-BONGRSRAI Version n°04
	Bon de prescription manuel pour les groupages sanguins et RAI	Date d'application : 11/08/2017
		Page : 1 / 2

VERSION	COMMENTAIRE	DATE
01	Insertion du document dans Sapanet.	07/01/2015
02	Modification du nom marital en nom d'usage	14/01/2016
03	Ajout prénom et qualité du préleveur, n° IPP patient	13/12/2016
04	Ajout du motif pour une demande en urgence	11/08/2017

Rédaction	Vérification	Approbation	Validation
Date : 25/07/2017 Fonction : Responsable Qualité Visa électronique : BERNA Anaïs	Date : 25/07/2017 Fonction : Technicien Réfèrent Visa électronique : BARBOT Isabelle	Date : 28/07/2017 Fonction : Biologiste Responsable Visa électronique : VAILLANT Catherine	Date : 11/08/2017 Fonction : Responsable Documentaire Visa électronique : THIBAUT Fabien

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE	Hôpital d'Instruction des Armées « Clermont - Tonnerre » BCRM de Brest - CC 41 29 240 BREST CEDEX 9 Tél.:0298437684 Fax : 02 98 43 76 27	Numéro SYNERGY
---	---	-------------------

DEMANDE DE GROUPAGE SANGUIN / R.A.I

NOM D'USAGE : Prénom :

NOM de NAISSANCE : Sexe : M F

Date de naissance : N°IPP :

Catégorie : Hospitalisé - Externe payant - Externe gratuit

Service (ou unité) :

Demande URGENTE : NON - OUI (préciser le motif) : période péri-transfusionnelle,
 intervention au bloc opératoire,
 autre :.....

Prescripteur (1)	Préleveur (2)
Identité (nom, prénom) :	Identité (nom, prénom) :
Qualité (médecin, interne) :	Qualité (médecin, IDE) :.....
Date :/...../.....	Date :/...../..... Heure :H.....
Signature :	Signature :

GROUPAGE SANGUIN R.A.I

La prescription médicale comporte de manière lisible :
L'identification du patient : le nom de naissance, le prénom, le nom d'usage, le sexe, la date de naissance et le n°IPP.
(1) L'identification et la signature du médecin prescripteur et la date de prescription.
(2) Le nom, le prénom, la qualité, la signature de la personne ayant effectué le prélèvement et la date et l'heure du prélèvement doivent être précisées.
(3) L'étiquette d'identification est apposée sur le tube par la personne qui a prélevé, immédiatement après le prélèvement du patient et en sa présence.
(4) L'étiquette porte le nom de naissance, le prénom, le nom d'usage, le sexe, la date de naissance et le n°IPP.

**Bon disponible sur Intranet au niveau du guide des analyses du laboratoire ou sur le disque
T:\GESTION du MODE DEGRADE du SIH\Formulaire papier labo**